

# Charte « Sport Pour Tous »

**Bienvenu à chacun-e!**

La commune d'Epalinges propose une activité « Sport Pour Tous », afin de permettre à tous-tes les Palinzards-es la pratique de sport en salle, durant la saison froide. La Municipalité d'Epalinges a confié la coordination et la supervision de cette activité au Centre d'animation des Jeunes d'Epalinges (CAJE). Cette prestation s'adresse principalement aux habitants-es de la commune d'Epalinges.

En plus du fair-play indispensable, voici les 4 règles qui régissent les lieux, il s'agit simplement de respect.

**1- Respecter la salle, les infrastructures et les participants-es // habits et chaussures adaptés, comportement respectueux envers tous et aussi envers le matériel et les locaux. Pas de boissons autre que de l'eau en salle.**

**2- Respecter la dynamique « Sport Pour Tous » et les autres utilisateurs-trices // il ne s'agit pas d'entraînement ou de ligue semi-professionnelle mais d'un espace pour tous: les plus jeunes, les moins jeunes, les talentueux, les moins talentueux, les garçons et les filles... Tous ont le droit de participer! Le fair-play n'est pas une option.**

**3- Respecter les responsables // Des personnes sont présentes pour s'assurer que tout se passe bien, merci de les respecter et d'appliquer leurs consignes.**

**4- Respecter les sports proposés // Nous proposons des sports qui ont été demandés. Vous pouvez toujours parler avec un-e responsable ou prendre contact avec le CAJE pour proposer un autre sport.**

***Toute personne qui ne respectera pas ces 4 points pourra se voir sortir de la salle et même interdire l'accès. Le non respect de ces règles par un groupe peut entraîner la suppression de la mise à disposition des salles pour l'offre Sport Pour Tous.***

**En cas d'accident, la commune et le CAJE déclinent toute responsabilité.**

Pour la commune d'Epalinges,  
le CAJE (Centre d'Animation des Jeunes d'Epalinges)